

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021 À 18 HEURES 30 SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :

en exercice : 58 présents : 46

absents représentés : 10

absents: 2

### COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de novembre à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 17 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

#### Présents:

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Géraldine CAYLA, Magali CAZALIS, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Cédric LARRIEU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Elisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Yves TREZIÈRES, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD.

#### Absents représentés :

M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Yves TREZIÈRES, Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, M. Mathieu DIRIBERRY a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, Mme Florence DUPOND a donné pouvoir à M. Alain SOUMAT, Mme Isabelle LABEYRIE a donné pouvoir à M. Serge VIAROUGE, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Olivier PEANNE a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, M. Yannick POUYANNÉ a donné pouvoir à M. Francis BETBEDER, M. Mickaël WALLYN a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER.

Absents: Monsieur Lionel CAMBLANNE et Madame Séverine DUCAMP.

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal CANTAU.

N° d'ordre	ORDRE DU	JOUR		Votes
1	ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
	Rapporteur : Monsieur le Président A - Composition du conseil communautaire :			
	1 - Remplacement de Monsieur Serge MACKOWIAK par Monsieur Cédric LARRIEU	, représentant du conseil n	nunicipal de Capbreton,	PREND ACTE
	2 - Remplacement de Madame Laëtitia GIBARU, re de-Hinx, par Madame Magali CAZALIS	présentante du conseil mu	nicipal de Saint-Martin-	PREND ACTE
	B1 - Approbation du procès-verbal de séance du conseil	communautaire du 23 sep	tembre 2021	UNANIMITÉ
	B2 - Retrait partiel de la délibération n° 20210923D suppression de postes en matière de personnel com		21 portant création et	UNANIMITÉ
	En application du point 2.1.5 du Titre 2 du pacte de l'accord préalable de l'unanimité du conseil com urgente, non mentionnée dans l'ordre du jour initial,	munautaire en début de	séance, cette question	
	C - Composition du bureau communautaire :			
	1 - Modification de la composition du bureau pour a	jouter 3 membres supplém	entaires	UNANIMITÉ
	2 - Élection de 3 membres supplémentaires du bure	au:		
	Monsieur Jérôme Petitjean, conseiller communautaire,	élu 15 <sup>ème</sup> membre du burea	au	53 POUR
	Monsieur Christophe Vignaud, conseiller communautair	re, élu 16 <sup>ème</sup> membre du bu	reau	51 POUR
	Monsieur Régis Gelez, conseiller communautaire, élu 17	7 <sup>ème</sup> membre du bureau		50 POUR
2	FINANCES COMMUNAUTAIRES			
	A - Attribution de subventions complémentaires aux ass	sociations pour l'année 202	1 en matière de :	
	Rapporteur : Monsieur Patrick BENOIST 1 - Culture, pour un montant total de 4 500 €			UNANIMITÉ
	Rapporteur : Monsieur Benoît DARETS  2 - Enfance-jeunesse-famille, pour un montant total	de 4 000 €		UNANIMITÉ
	3 - Sports, pour un montant total de 3 850 €			UNANIMITÉ
	Rapporteur : Monsieur Louis GALDOS 4 - Port et lac, pour un montant total de 2 600 €			55 POUR 1 NPPV
	Rapporteur: Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE B - Pertes sur créances irrécouvrables - Créances éteint 6 921,39 € sur le budget principal, de 39 670,71 € sur le sur le budget annexe « port de Capbreton »			UNANIMITÉ
	C - Décisions modificatives concernant le budget principal, le budget annexe « pôle culinaire », le budget annexe « déchets-environnement » et le budget annexe « transport »  1. BUDGET PRINCIPAL			UNANIMITÉ
	a) Mise en place d'une solution connectée à PLAT  Sections - Opérations - Articles	<u>'AU</u> Dépenses	Recettes	
	Investissement : Article 2051, opération 951 : SIG	- 10 960,00 €	-	UNANIMITÉ
	Investissement : Article 2051, opération 2126005 : Systèmes d'information MACS	+ 10 960,00 €		

### b) Travaux de construction du pôle glisse

Sections - Opérations - Articles	Dépenses	Recettes
Investissement : Article 2313, opération 999 : Travaux de construction	+ 17 000,00 €	
Investissement : Article 2313, opération 999 : Pénalités de retard		+ 17 000,00 €

UNANIMITÉ

## c) <u>Travaux hors compétence Saint-Vincent de Tyrosse - Avenue de Tourren</u>

Sections - Opérations - Articles	Dépenses	Recettes
Investissement :		
Article 45812114 : Travaux hors compétence Saint-	+ 275 500,00 €	
Vincent de Tyrosse		
Investissement :		
Article 45822114 : Travaux hors compétence Saint-		+ 275 500,00 €
Vincent de Tyrosse		

UNANIMITÉ

### d) Travaux hors compétence Messanges - Route des Lacs

Sections - Opérations - Articles	Dépenses	Recettes
Investissement :		
Article 4581218 : Travaux hors compétence Messanges	+ 12 000,00 €	
Investissement : Article 4582218 : Travaux hors compétence Messanges		+ 12 000,00 €
	A.	

UNANIMITÉ

e) <u>Étude pour un positionnement du territoire destiné à développer des activités économiques</u> résilientes, créatrices d'emplois et anticipant les mutations de l'économie et du travail

Sections - Opérations - Articles

Fonctionnement :

Article 6745 : Subventions aux personnes de droit privé

Fonctionnement :

Article 6226 : Honoraires

Pépenses

Recettes

- 20 000,00 €

+ 20 000,00 €

UNANIMITÉ

### f) Appel à projet « Boussole des jeunes »

Sections - Opérations - Articles	Dépenses	Recettes
Fonctionnement : Article 6236 : Frais de communication	+ 3 000,00 €	
Fonctionnement : Article 6188 : Autres prestations	+ 2 000,00 €	
Fonctionnement : Article 74718 : Subventions CAF		+ 2 500,00 €
Fonctionnement : Article 7471 : Subventions État		+ 2 500,00 €

UNANIMITÉ

### g) Stratégie de promotion du territoire par le sport

Sections - Opérations - Articles	Dépenses	Recettes
Fonctionnement : Article 6188 : Autres prestations	+ 7 000,00 €	
Fonctionnement : Article 7473 : Subventions Département		+ 7 000,00 €

UNANIMITÉ

### 2. BUDGET PÔLE CULINAIRE

Sections - Opérations - Articles	Dépenses	Recettes
Fonctionnement : Article 6541 : Créances irrécouvrables	+ 19 670,71 €	
Fonctionnement : Article 62875 : Remboursements de frais aux communes membres.	- 19 670,71 €	

UNANIMITÉ

#### 3. BUDGET DÉCHETS-ENVIRONNEMENT

Sections - Opérations - Articles	Dépenses	Recettes
Investissement : Article 2135, opération 2126171 : installations générales, agencements, aménagements	+ 10 000,00 €	
Investissement : Article 2313, opération 993 : frais d'études	- 10 000,00 €	

UNANIMITÉ

#### 4. BUDGET TRANSPORT

Sections - Opérations - Articles	Dépenses	Recettes
Fonctionnement : Article 65737 : contribution à Trans-Landes	+ 6 500,00 €	
Fonctionnement : Article 022 : dépenses imprévues	- 5 000,00 €	
Fonctionnement : Article 678 : autres charges exceptionnelles	- 1500,00€	

UNANIMITÉ

D - Modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement (CP) « déchets de venaison » pour un montant total de 120 000 €, réparti comme suit : CP 2021 = 10 000 € et CP 2022 = 110 000 €

UNANIMITÉ

E - Clôture du budget annexe « ZAE de Seignosse » Laubian II au 31 décembre 2021

UNANIMITÉ

F - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement dès le 1er janvier 2022 jusqu'à l'adoption des budgets primitifs 2022

UNANIMITÉ

G - Présentation du rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation

UNANIMITÉ

### 3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rapporteur: Monsieur Hervé BOUYRIE

A - Dispositif local d'accompagnement (DLA) - Attribution d'une subvention à la compagnie du Cirque Le Roux de 2 500 € par l'intermédiaire de l'association BGE TEC GE COOP, porteuse du dispositif local d'accompagnement

UNANIMITÉ

B - Territoire zéro chômeur de longue durée - Étude de faisabilité du Département sur l'opportunité de candidater à l'expérimentation du dispositif sur le territoire

UNANIMITÉ

#### 4 INFRASTRUCTURES

Rapporteur : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST

A - Voirie - Ajustement du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2021-2026 pour les communes de Labenne, Magescq, Messanges, Soustons et Saint-Vincent de Tyrosse, faisant passer le nombre d'opérations de priorité 1 à 48 dans le cadre budgétaire de 11 960 000 € TTC approuvé par délibération du conseil communautaire du 25 mars 2021

UNANIMITÉ

B - Aire de covoiturage de Bénesse-Maremne - Approbation de la convention de financement avec ASF pour 90 places de stationnement financées par MACS à hauteur de 230 000 € HT et de la convention de partenariat pour 25 places supplémentaires financées par MACS pour 210 000 € HT

UNANIMITÉ

#### 5 MOBILITÉ - TRANSPORTS

Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL

A - Réseau de transport Yégo - Approbation du projet d'avenant n° 25 au contrat d'obligations de service public avec la Société publique locale (SPL) Trans-Landes concernant des modalités complémentaires de mise en œuvre du service Yego hiver 2021/2022

UNANIMITÉ

B - Société publique locale (SPL) Trans-Landes - Approbation de l'entrée au capital du nouvel actionnaire : Mont-de-Marsan Agglomération par l'acquisition d'une action représentant une participation au capital de 406 € - Approbation de la cession d'une action d'une valeur de 406 € à Mont-de-Marsan Agglomération, sous réserve de la renonciation des autres actionnaires de la société à l'exercice de leur droit de préemption - Approbation de la modification consécutive à l'entrée du nouvel actionnaire des statuts et du pacte d'actionnaires

UNANIMITÉ

	C - Société publique locale (SPL) Trans-Landes - Modification d'un représentant de MACS au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration - Désignation de Monsieur Pierre Froustey pour remplacer Madame Frédérique Charpenel	UNANIMITÉ
6	URBANISME	
	Rapporteur : Monsieur Jean-François MONET	
	A - Schéma de cohérence territoriale (SCoT) - Modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n° 1 pour l'intégration des dispositions de la loi ELAN	UNANIMITÉ
	B - Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) - Modalités de concertation préalable du public et objectifs du projet de modification n° 2 pour l'intégration de nouvelles dispositions de la loi ELAN	UNANIMITÉ
7	ENVIRONNEMENT	
	Rapporteur : Madame Aline MARCHAND	
	Approbation du projet de convention de partenariat avec le SITCOM 40 pour la sensibilisation du public à l'éco-responsabilité, l'accompagnement des structures volontaires dans l'intégration des préoccupations sociales et environnementales à leurs activités et leurs relations avec les parties prenantes	UNANIMITÉ
8	SPORTS - CULTURE - JEUNESSE - FAMILLE	
	Rapporteur: Monsieur Benoît DARETS  Sports - Modification de l'intérêt communautaire de la compétence équipements sportifs pour la restitution du pôle rugby de Saint-Vincent de Tyrosse suite à la livraison des travaux et la levée d'éventuelles réserves	UNANIMITÉ
9	NUMÉRIQUE	
	Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL	
	Convention de délégation de service public haut et très haut débit pour la mise en œuvre d'un réseau de communications électroniques sur le territoire de MACS - Approbation de l'avenant n° 6 portant modification du catalogue tarifaire à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2021	UNANIMITÉ
10	QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES	
	Décisions prises par le bureau communautaire et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire	EXPOSÉ

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 26 novembre 2021

Le président,

Pierre Froustey

O230 \*